



DECISION N° 25-01
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX N°202407
INTITULE « REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA MAIRIE »
prise en application de l'article L. 2122-22 du CGCT

Le Maire de la commune du Gâvre,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et l'article L 2122-22 portant la possibilité de déléguer certaines attributions au Maire,
VU la délibération n°08102020 du conseil municipal portant délégations du conseil municipal au Maire,
VU les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours,
CONSIDERANT le dossier de consultation publié le 10/12/2024 sur le journal Ouest France Loire-Atlantique et sur le profil acheteur <https://marches.medialex.fr>
CONSIDERANT les offres régulièrement reçues dans le cadre de la présente consultation,
CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres,

DECIDE DE

Article 1^{er} : ATTRIBUER les marchés comme suit :

N° LOT	LIBELLE	ENTREPRISE TITULAIRE	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
LOT 1	Gros œuvre	CJM SARL	45 000,00 €	9 000,00 €	54 000,00 €
	PSE		1 024,00 €	204,80 €	1 228,80 €
	Total		46 024,00 €	9 204,80 €	55 228,80 €
LOT 2	Menuiseries extérieures	Atlantique Ouverture	10 414,00 €	2 082,80 €	12 496,80 €
LOT 3	Plâtrerie – Cloisons modulaires – Menuiseries intérieures	VIVOLUM	32 200,00 €	6 440,00 €	38 640,00 €
	PSE		2 242,70 €	448,54 €	2 691,24 €
	Total		34 442,70 €	6 888,54 €	41 331,24 €
LOT 4	Cloisons bois – Agencement	Ludovic Chaignon	49 004,00 €	9 800,80 €	58 804,80 €
LOT 5	Revêtements de sols – Faïence	Frémondière Décoration	9 562,74 €	1 912,55 €	11 475,29 €
	PSE		1 361,15 €	272,23 €	1 633,38 €
	Total		10 923,89 €	2 184,78 €	13 108,67 €
LOT 6	Peinture – Aérogommage	Frémondière Décoration	22 400,00 €	4 480,00 €	26 880,00 €
LOT 7	Serrurerie	AR Métal	10 478,00 €	2 095,60 €	12 573,60 €
LOT 8	Plomberie – Sanitaires – Chauffage	Agasse	8 000,00 €	1 600,00 €	9 600,00 €
	PSE		1 515,00 €	303,00 €	1 818,00 €
	Total		9 515,00 €	1 903,00 €	11 418,00 €
LOT 9	Électricité – Ventilation	IRD Énergie	39 433,87 €	7 886,77 €	47 320,64 €

Soit un montant total de :

TOTAL HT hors PSE	226 492,61 €
TOTAL HT avec PSE	232 635,46 €
TVA 20 % hors PSE	45 298,52 €
TVA 20 % avec PSE	46 527,09 €
TOTAL TTC hors PSE	271 791,13 €
TOTAL TTC avec PSE	279 162,55 €

Article 2 : DIRE que les sommes correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet.

Fait à LE GAVRE, le 24 mars 2025

Le Maire,

Nicolas OUDAERT



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification par courrier adressé au Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr